

R094/2021/135 – Maîtrise des règles de l'identification en élevage ovin/caprin



Audrey Tirroloni,

Animatrice de Casgiu Casanu
Anciennement agent
identificateur ovins/caprins



128,34 € HT
154,00 € TTC

Possibilités de financement par
Vivéa, OPCO, fonds propres, etc



Lieu : Lycée agricole de Sartène



Durée : 7h soit 1 jour
en présentiel
9h00 / 12h30 13h-16h30



15 octobre 2021

CONTEXTE ET OBJECTIF GENERAL

L'identification des animaux d'élevage est une obligation sur l'exploitation. Les éleveurs qui ne sont pas en règle risquent de lourdes pénalités. Pour autant, la réglementation n'est pas toujours bien maîtrisée. Cette formation nous apparaît nécessaire, d'autant qu'elle répond à l'impératif imposé par l'ODARC dans le cadre de la Dotation Jeune Agriculteur. L'objectif principal de cette formation est :

- Connaître la réglementation et maîtriser l'identification des animaux sur son exploitation

PUBLIC et PRE-REQUIS

Éleveurs et producteurs de fromages fermiers en Corse ou en parcours d'installation ayant inscrit la formation dans leur PPP, conjoint(e)s d'exploitants travaillant sur l'exploitation ou salariés des entreprises agricoles.

Pré-requis : aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les principales règles et procédures régissant l'identification et la traçabilité des petits ruminants : repères d'identification, identification des animaux, recensement des animaux, mouvements des animaux.
- Identifier les informations à notifier
- Connaître ses interlocuteurs et leurs missions

CONTENU

- Bases légales, réglementaires et organisationnelles
- Fonctionnement du système en France
- Connaissance des procédures et des modes opératoires :
 - Commandes de repères
 - Recensement
 - Notifications de mouvements
 - Motifs possibles et déroulement d'un contrôle
- Evolutions à venir

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS MATERIELS

Questions / réponses

Apports théoriques structurés

Etude de cas pratique avec visite d'exploitation

Exposé et échanges entre les participants

Travaux sur les cas apportés par les stagiaires.

Sous réserve de faisabilité, la visite d'un centre pertinent (abattoir, centre de rassemblement, exploitation) permettra d'appréhender sur le terrain l'utilisation de l'identification et la mise en œuvre de la traçabilité

MODALITES D'EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

- Evaluation par la formatrice via un questionnaire (QCM) et auto-évaluation par le stagiaire, en début et en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction et tour de table pour un bilan final de la formation.

CONTACT/INSCRIPTION

- Inscription obligatoire auprès de Casgiu Casanu, possible jusqu'au jour de la formation dans la limite des places disponibles (10 stagiaires maximum) :

Audrey Tirroloni - 06.25.62.18.34 / animation@casgiucasanu.fr

- Si vous êtes en situation de handicap, afin que nous puissions organiser votre venue dans les meilleures conditions, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins spécifiques !



R094/2021/135– Maitrise des règles de l'identification en élevage ovin/caprin